

# Un plan pour lutter contre les maltraitements envers les personnes vulnérables

— Contrôles systématiques, outils de recueillement, renforcement de la vigilance... La ministre des personnes âgées et handicapées, Fadila Khattabi, a annoncé lundi 25 mars un plan pour lutter contre les maltraitements envers les adultes vulnérables, à domicile et dans les établissements médico-sociaux.

«Surtout ne pas détourner le regard», a insisté la ministre chargée des personnes âgées et handicapées lundi 25 mars lors de la présentation de la stratégie nationale de lutte contre les maltraitements. Un an après les états généraux sur ce sujet, Fadila Khattabi a dévoilé les cinq axes autour desquels s'organiseront les mesures: faire respecter les droits des personnes, se doter de meilleurs outils pour re-

cueillir, suivre et répondre aux situations de maltraitance dans les territoires, renforcer la vigilance, promouvoir une culture commune de la bientraitance et inscrire dans la durée la politique de contrôle des établissements.

Au même titre que les 7 500 Ehpad dont les contrôles doivent s'achever avant la fin de l'année 2024, les 9 200 établissements sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap seront à leur tour sujets aux visites inopinées. Une circulaire fixant les orientations de ces contrôles sera diffusée à l'ensemble des agences régionales de santé d'ici à la fin du premier semestre 2024.

Autre mesure: les acteurs de terrain se doteront de meilleurs outils afin de faciliter le recueil, le suivi et la réponse aux situations de maltraitements et de renforcer la coordination entre acteurs compétents. Concrètement, dans chaque territoire, une cellule

constituera un point d'entrée unique des alertes. En 2026, le contrôle des antécédents judiciaires des intervenants, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, va par ailleurs être généralisé. Le secret professionnel des médecins, mandataires judiciaires et professionnels de la banque sera aménagé afin qu'ils puissent alerter les autorités sur les situations à risque.

**En 2026, le contrôle des antécédents judiciaires des intervenants, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, va être généralisé.**

«Nous sommes rassurés des mots de la ministre», commente Élodie Durand, responsable communication de la fédération 3977, numéro national dédié à la lutte contre les maltraitements envers les personnes âgées et les adultes

en situation de handicap. *On voit qu'il y a une prise de conscience. Et puis l'approche collégiale est très importante: politiques, acteurs locaux et associations sont tous impliqués.*»

La stratégie met également en avant une démarche volontariste d'information sur les droits, dans des formats adaptés à chaque public – l'objectif étant de faciliter la communication de tous et leur permettre de faire connaître leurs besoins, aspirations et difficultés. «Cette prévention est essentielle. Au quotidien, nous nous rendons bien compte que les maltraitements envers les personnes vulnérables sont sous-évalués. Les violences physiques et psychologiques prévalent, mais les violences financières et sexuelles sont également très importantes. Il faut sensibiliser à ce sujet», ajoute Élodie Durand. Toutes ces mesures seront mises en place d'ici à 2027. Un premier point d'étape aura lieu dans six mois.

**Esther Serrajordia**

## Quand le bénévolat passe par des plateformes

— Jeveuxaider.gouv.fr, plateforme numérique publique de mise en relation entre associations et bénévoles, fête ses 4 ans, mardi 26 mars.

— Depuis une dizaine d'années, ce genre d'outils s'est multiplié. Mais avec quelle utilité?

Vous voulez devenir «mentor bénévole d'un étudiant qui construit son avenir» en consacrant deux heures par semaine à l'association Article1? Ou assurer des permanences téléphoniques une demi-journée par semaine pour Cyber écrivain public? Ces deux missions bénévoles font partie des quelque 18 000 qui sont mises en ligne par la plateforme Jeveuxaider.gouv.fr, qui fête 4 ans le 26 mars et affirme toucher quelque 550 000 bénévoles.

Lancée en mars 2020 par le gouvernement pour donner un débouché à la forte envie d'engagement qui s'était exprimée durant la crise du Covid, cette plateforme, qui propose aux aspirants bénévoles des missions émanant d'associations ou d'organismes (Ehpad, mairies...) ayant besoin de volontaires, est la dernière née

du genre. Mais celle de France Bénévolat, collectif qui fédère quelque 80 associations nationales, a mis en place son propre outil il y a près de vingt ans. Tout comme le réseau Tous bénévoles. Et depuis, de multiples autres plateformes se sont créées.

«Jeveuxaider.gouv.fr est très efficace car elle a de gros moyens», estime Jacques Malet, cofondateur de Recherches & solidarités. Mais la plateforme de France Bénévolat et celle née peu après de Tous bé-

**«Il y a une dichotomie entre ces envies d'engagement ponctuel et les besoins des associations qui nécessitent des bénévoles réguliers.»**

névols font aussi du très bon travail sans aucune aide car ils ont, en plus de leur outil numérique, un réseau de permanences pour recevoir les aspirants bénévoles, ce qui est très important. Depuis lors se sont aussi créées des plateformes comme Benenova, qui a une implantation région par région, Benevolt, qui a su trouver un modèle économique grâce à des partenariats. La Macif a aussi créé Diffuz, son propre réseau, qui

propose essentiellement des missions au coup par coup. Et vous avez certaines villes comme Paris et Bordeaux qui ont créé leur propre plateforme. Enfin, Passerelles et compétences qui propose surtout des missions d'expertise.»

Alors que 38 % des Français donnent de leur temps pour une cause, selon le dernier baromètre publié en mars 2023 par Recherches & solidarités, seulement 22,8 % le font dans une association. Et les seniors, pilier habituel des associations, sont de moins en moins nombreux, à l'inverse des jeunes. Conséquence: un bénévolat plus informel et moins régulier.

Les plateformes encouragent-elles cet émiettement de l'engagement ou peuvent-elles contribuer à résoudre le problème? Selon Benjamin Richard, intrapreneur à la tête de Jeveuxaider.gouv.fr, «la moitié de nos bénévoles ont moins de 30 ans, et 28 % font leur première mission grâce à nous, ce qui contribue à renouveler le profil des engagés.»

S'engagent-ils pour autant durablement? «Pour répondre aux envies des citoyens, on met de plus en plus en avant les missions courtes mais il y a une dichotomie entre ces envies d'engagement ponctuel et les besoins des associations qui nécessitent des bénévoles réguliers», es-

time Jean-Daniel Balme, délégué national «engagement bénévole» à la Croix-Rouge. «Près de 53 % de nos bénévoles disent continuer à s'engager pour l'association qu'elles ont trouvée grâce à nous et 55 % de nos missions demandent plus de quatre-vingt-quatre heures par an, ce qui correspond à deux heures par semaine», répond de son côté Benjamin Richard.

«On espère toujours qu'un bénévolat ponctuel débouche sur un bénévolat fidèle», estime Dominique Thierry, fondateur de France Bénévolat, mais le fait est que les plateformes, qui sont peut-être trop nombreuses et pas assez coordonnées, ne parviennent pas à enrayer la tendance à la baisse du bénévolat régulier. «On ne peut pas faire autrement que d'utiliser l'outil numérique aujourd'hui mais la fidélisation d'un bénévole passe par un contact humain que les plateformes ne peuvent satisfaire seules», ajoute Isabelle Perroz, déléguée générale de Tous bénévoles. «Les plateformes sont certainement utiles mais elles ne sont pas du tout assez utilisées», estime Jacques Malet. Ainsi, alors que 50 % des responsables associatifs ont des difficultés pour trouver des bénévoles, seulement 4 % ont recours aux plateformes.»

**Nathalie Birchém**

### essentiel

#### Ehpad — Orpea relaxé pour des inondations meurtrières

Le tribunal correctionnel de Grasse a relaxé lundi 25 mars le groupe Orpea et deux autres prévenus pour la mort de trois pensionnaires d'un Ehpad en 2015 à Biot (Alpes-Maritimes), lors d'inondations. Le tribunal a relevé qu'Orpea, qui avait racheté l'Ehpad en 2011, n'avait pas été informé du risque d'inondations mortelles. Il a en revanche condamné l'ex-maire de la commune Guilaine Debras à un an d'emprisonnement avec sursis, le plan communal de sauvegarde (PCS), qui fixe précisément les responsabilités et les procédures à mener en cas d'urgence, n'étant pas opérationnel au moment des faits.

#### Police Nouvelles opérations anti-drogue en France

Une semaine après celle de Marseille, quatre nouvelles opérations anti-drogue ont été menées lundi 25 mars en France, portant à «plus de 187» le nombre d'interpellations selon le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin, qui a promis de nouvelles offensives dans «les semaines qui viennent». Au total, «15 000 policiers, gendarmes et douaniers seront mobilisés cette semaine» en France. «Nous avons un objectif de 850 personnes à interpellier», a déclaré Gérald Darmanin, soulignant qu'il souhaitait «démanteler des points de deal en intégralité», en incluant les «têtes de réseau».

**sur-la-croix.com**  
— Pourquoi la France relève son niveau d'alerte «attentat».

**Votre générosité est au cœur de notre développement**

Je soutiens **LA CROIX**



**la-croix.com/don**